

La Directrice Générale

**Annule et remplace**

Paris, le 19 mai 2020

Monsieur le Président,

Messieurs les Présidents,

Monsieur le Directeur général,

J'ai bien reçu et pris connaissance de votre courrier du 30 avril par lequel vous appelez l'attention de la profession bancaire sur la situation des exploitants de résidences de tourisme, appartohotels, clubs et villages vacances dans cette période de crise liée à l'épidémie de covid-19.

Vous faites état, dans le contexte de la crise sanitaire et de fermeture de 94% de vos établissements, d'un protocole conclu, sous l'égide de la Direction générale des entreprises, avec la fédération de propriétaires bailleurs, qui prévoit un flux de loyer minimum (10%) pendant la période de crise, puis un loyer variable dans les 12 mois qui suivront, un retour à meilleure fortune dans les 12 mois suivants et la prolongation d'un an de leur bail.

Vous considérez que ce protocole doit appeler pour corollaire que les investisseurs puissent reporter leurs crédits bancaires pendant les premiers mois où ils ne toucheront qu'une partie de leurs loyers. Vous craignez des situations de refus de report. Vous estimez qu'environ 60 000 investisseurs disposent d'un crédit en cours. Vous demandez en conséquence la facilitation d'un report de crédit de six mois aux investisseurs concernés, qui apporteraient la preuve d'une annulation ou d'une baisse substantielle de leurs loyers.

Je tiens tout d'abord à rappeler la pleine mobilisation des banques dans l'accompagnement de leurs clients dans cette crise. Elles sont des partenaires de long terme du secteur du tourisme et sont présentes au côté des entreprises, des professionnels et des acteurs économiques de ce secteur dans cette période difficile.

**Monsieur Patrick Labrune**  
**Président**  
**Syndicat National des Résidences**  
**de Tourisme**  
**177, avenue Achille Peretti**  
**92200 Neuilly-sur-Seine**

J'ai transmis l'information sur votre protocole aux banques adhérentes de la FBF, en les invitant à examiner avec bienveillance les situations individuelles des investisseurs particuliers qui seraient frappés par les conséquences de la crise et rechercher avec eux les solutions appropriées, en fonction de leur situation personnelle, entre la mobilisation de l'épargne et les reports d'échéance de crédit immobilier selon les termes des contrats.

Les difficultés éventuelles ont vocation à être résolues par les mécanismes internes de dialogue de la banque (échanges avec les directions ou avec le service réclamations).

Vous souhaitant une reprise rapide et réussie de vos activités, et restant à votre disposition quand vous le souhaitez, je vous prie de recevoir, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Maya ATIG', with a stylized flourish at the end.

Maya ATIG